

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation des commissions postes à profil 2<sup>ème</sup> phase
- Mouvement 2<sup>ème</sup> phase
- Inéat / Exéat
- Accès au grade de la Hors Classe - Approbation du groupe de travail du 19 juin 2018.
- Accès au grade de la Classe Exceptionnelle et échelon spécial à la rentrée 2018
- Intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles - Rentrée 2018
- Recours temps partiel - Rentrée 2018
- Affectation des TRS
- Approbation du PV de la CAPD du 19 février 2018 relatif au passage au grade de la Classe Exceptionnelle
- Questions diverses

Suite aux déclarations liminaires des organisations syndicales, l'IA a apporté quelques éléments de réponse.

- **Ajustements des programmes** : La DGESCO et le CSP ont proposé conjointement des ajustements aux programmes de français, maths et EMC. Le CSP fait des propositions, les rend publiques, puis le ministre par l'intermédiaire de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) s'en empare partiellement ou en totalité et élabore les projets de textes réglementaires qui seront soumis à l'avis consultatif du Conseil Supérieur de l'Education. Ils seront ensuite publiés et deviendront la référence réglementaire, le programme.
- **Ecoles en Education Prioritaire** : Le calendrier n'est pas encore fixé et le cadre encore moins, cependant des propositions d'entrées et de sorties pourraient intervenir pour la rentrée 2019.
- **Evaluations nationales** : Un nouveau dispositif d'évaluations nationales en français et mathématiques sera mis en œuvre en septembre/octobre 2018. Il concernera les classes de CP et de CE1 dans le cadre du plan lecture/calcul. Ce sont des outils à disposition des enseignants. Selon l'Inspecteur d'Académie, les résultats permettront d'obtenir une cartographie du niveau des élèves et ainsi d'accompagner les équipes, les collègues.
- **Mouvement Seconde Phase** : L'Inspecteur d'Académie a annoncé pour l'an prochain, un retour probable à un mouvement en une seule phase. Des réunions devraient être programmées au niveau académique. Une CAPD se tiendra fin août pour la phase d'ajustement de rentrée.

➤ **Hors Classe et Classe Exceptionnelle :**

- **Hors Classe :** L'Inspecteur d'Académie a annoncé qu'il ne reviendrait pas sur les avis portés par les IENS. Le contingent n'est pas encore arrêté à ce jour. Cependant, l'Inspecteur d'Académie a décidé de promouvoir 106 collègues. Une liste complémentaire, au nombre de 12, va donc être établie. Pour rappel, lors du groupe de travail en date du 19 juin, l'IA avait répondu favorablement à la demande des organisations syndicales, à savoir comme 1<sup>er</sup> discriminant l'AGS en cas d'égalité de barème des collègues promouvables à la Hors Classe.

**Les discriminants en cas d'égalité de barème sont les suivants :**

1. L'AGS
  2. L'ancienneté dans le grade (corps des PE)
  3. Le rang décroissant d'échelon (11 puis 10, puis 9)
  4. L'ancienneté dans l'échelon
  5. La date de naissance.
- **Classe Exceptionnelle :** Au titre du « Vivier 1 », 50 collègues ont été promus. Au titre du « Vivier 2 », 11 collègues ont été promus.
- **Recours gracieux de temps partiel :** L'IA a octroyé un temps partiel pour deux collègues sur les 3 recours gracieux reçus.
- **Intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles - rentrée 2018 :** 3 collègues sur 3 sont intégrés dans le corps des PE.
- **Postes à profil seconde phase :** 17 collègues ont reçu un avis favorable et 3 personnes un avis défavorable. Certains postes à profil restent vacants : les postes de référent de scolarité du collège de Longueau, de Guy Mareschal d'Amiens et du collège de Domart-en-Ponthieu. Le poste du Centre Educatif de Ham est aussi vacant ainsi que le poste de coordonnatrice des AVS. Un mi-temps de formateur académique en Education Prioritaire est également vacant.
- **FSR :** Une réunion s'est tenue ce lundi matin 2 juillet à CANOPÉ. Les futurs stagiaires ont obtenu leur affectation ce jour. L'IA a annoncé qu'aucun appel sur liste complémentaire ne sera effectué pour l'année scolaire 2018/2019.
- **Inéat / Exéat :** 26 demandes d'inéat sont satisfaites et 1 inéat de stagiaire. 4 demandes d'exéat pour titulaires sont acceptées et 1 exéat de stagiaire.
- **TRS :** Les modifications de postes TRS se sont bien faites en concertation avec les collègues concernés.